Nations Unies E/cn.6/2012/NGO/48



Conseil économique et social

Distr. générale 2 décembre 2011 Français Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-sixième session

27 février-9 mars 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives; thème prioritaire : « L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et le règlement des problèmes actuels »

Déclaration faite par National Council of Women of the United States, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

^{*} E/CN.6/2012/1.





Déclaration

La présente déclaration a été développée autour du thème prioritaire de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme : « L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et le règlement des problèmes actuels », qui a trait aux femmes rurales dans l'agriculture, la production alimentaire et le secteur agricole.

Nous invitons instamment les États Membres à répondre aux besoins juridiques, économiques, éducatifs et sociaux pressants des agricultrices à la tête de petites exploitations et des femmes employées dans le secteur agricole aux États-Unis d'Amérique et dans les pays en développement partout dans le monde.

Les petites exploitations dirigées par des femmes rurales contribuent à l'économie locale et nationale

Au moins 80 % des petites exploitations agricoles dans le monde sont menées par des femmes (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 1995). Les petites exploitantes agricoles produisent près de 50 % des produits alimentaires mondiaux, et l'agriculture contribue au produit intérieur brut (PIB) des pays dans une mesure allant de 1,1 % à 60 %. Les femmes à la tête de petites exploitations créent des emplois locaux, qu'il s'agisse d'emplois directs ou d'emplois dans le traitement, le stockage et le transport des produits agricoles. Les agriculteurs et travailleurs agricoles consacrent leurs revenus à l'achat de biens et de services dans l'économie locale (rurale) (G. Meijerink et P. Roza, 2007).

La contribution des femmes rurales à la tête de petites exploitations agricoles, souvent négligées dans les statistiques économiques mondiales, est vitale pour la sécurité alimentaire de la majorité de la population du globe et pour les économies nationales et locales de nombreux pays. Dans un discours prononcé lors de la seconde Conférence internationale sur les femmes dans l'agriculture, organisée à Washington en 1998, Tipper Gore, épouse de l'ex-Vice Président des États-Unis Al Gore, a insisté sur le rôle déterminant joué par les femmes dans l'agriculture, affirmant qu'elles étaient la clef de la survie de l'humanité et que la contribution des agricultrices en charge de petites exploitations mérite d'être reconnue par la société dans la mesure où les femmes contribuent à l'économie de leurs foyers, de leurs communautés et du monde dans son ensemble.

Et pourtant, bien que les femmes assurent une large part de la production mondiale de produits alimentaires, il a fallu admettre, lors de la troisième Conférence internationale sur les femmes dans l'agriculture organisée à Madrid en 2002, que peu de choses avaient changé pour les agricultrices des États-Unis et leurs homologues dans le reste du monde. Les problèmes persistent car les agricultrices à la tête de petites exploitations ne jouissent pas du même respect, du même statut ou des mêmes avantages que les hommes et ne bénéficient pas, en matière d'éducation, d'équipements ou de finances, du soutien dont elles ont besoin pour devenir des contributeurs substantiels du secteur de l'agroalimentaire.

On estime que le nombre des personnes souffrant de la faim dans le monde baisserait de 100 à 150 millions (FAO, 2010) si les femmes agricultrices étaient en mesure d'augmenter leurs rendements agricoles. Les gouvernements, les entreprises et les sociétés ne répondent pas aux besoins des agricultrices en termes d'éducation,

2 11-61915

d'acquisition de terres, de crédit et de services de développement agricole, d'équipements et autres intrants susceptibles d'améliorer leur productivité, d'élargir leurs opportunités commerciales tout en contribuant plus largement aux économies de leurs communautés locales et de leurs pays.

Les agricultrices qui vivent en milieu rural sont moins soutenues que les hommes

Dans les pays en développement, la législation discriminatoire, les traditions culturelles et les attitudes à l'égard du travail des femmes contribuent au manque d'égalité dans les droits et le soutien accordés aux femmes. Les hommes détiennent souvent les actes de propriété des terres sur lesquelles les femmes travaillent. Celles-ci se voient confier des parcelles de terre infertile, éloignées des points d'eau. Le travail des agricultrices dans les zones rurales n'est pas pris en compte dans les recensements et, à fortiori, dans les décisions des responsables politiques aux plans local, national et international concernant les programmes de production alimentaire et d'élevage.

L'attention porte principalement sur les cultures susceptibles d'être exportées, généralement produites par les hommes, et moins sur celles des femmes, destinées à la consommation locale, alors même que la production locale est essentielle pour garantir la sécurité alimentaire et éradiquer la faim. La plupart des gouvernements n'assurent pas la promotion et la protection des droits fonciers des femmes et soutiennent l'agriculture commerciale à grande échelle plutôt que les petits exploitants agricoles. Les jeunes garçons bénéficient souvent d'un meilleur accès que les filles à l'éducation, à l'information et aux ressources susceptibles de les aider à améliorer leur production. Dans les pays développés, les femmes trouvent difficilement des crédits pour leurs petites exploitations agricoles et beaucoup n'ont pas l'expérience ou les connaissances requises pour développer et mettre en œuvre des plans d'activités susceptibles de les placer sur un pied d'égalité avec les hommes face au crédit. Il est difficile pour elles d'assurer les cultures, de négocier avec les circuits de distribution, d'apporter leur production jusqu'au marché, de prendre soin de leur famille alors, qu'en parallèle, elles occupent souvent un deuxième emploi, et d'apprendre en plus à établir des plans d'activités ou à soumettre des demandes de subvention ou de prêt.

La « féminisation » de l'agriculture a des avantages mixtes

Un document de la FAO publié en 1999 a révélé une augmentation constante de la proportion de femmes dans l'agriculture et la production alimentaire, notamment dans les pays en développement. Collectivement, en Afrique, en Asie, au Proche-Orient, dans la région Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et en Europe, les femmes constituent plus de la moitié de la main-d'œuvre dans la production alimentaire. Elles sont de plus en plus employées dans les industries agroalimentaires et, traditionnellement, elles sont les seules à préparer les repas pour leur famille. En tant que telles, elles portent la responsabilité du bien-être nutritionnel de l'ensemble de la famille et, par extension, de la communauté. Cette participation à la production alimentaire et à la main-d'œuvre agricole est en constante augmentation, alors même que ces travaux sont pénibles et mal payés, et que les rendements agricoles permettent à peine d'assurer la subsistance. Cependant, bon nombre d'organisations locales, nationales et internationales reconnaissent le rôle clef joué par les femmes en matière de sécurité alimentaire.

11-61915

Le travail des femmes est essentiel pour lutter contre l'insécurité alimentaire

L'International Food Policy Research Institute à Washington a mis en lumière les conclusions de huit recherches dans un rapport publié en 2000 (disponible sur le site www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ib3.pdf) qui confirment « le rôle central joué par les femmes en tant que productrices de produits alimentaires, gestionnaires des ressources naturelles, sources de revenus et dépositaires de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ». Les conclusions des études peuvent se résumer, *inter alia*, comme suit :

- La productivité agricole augmente considérablement lorsque les femmes disposent des mêmes intrants que les hommes;
- L'un des moyens les plus efficaces de réduire la pauvreté est de renforcer le capital humain des femmes;
- L'augmentation des ressources des femmes favorise les investissements dans l'éducation et la santé des jeunes filles;
- L'éducation et le statut des femmes au sein des ménages contribuent pour plus de 50 % à la réduction de la malnutrition des enfants;
- Les bonnes pratiques de soins permettent d'atténuer les effets de la pauvreté et du manque d'éducation des mères sur la nutrition des enfants.

Les groupes alimentaires locaux et les initiatives nationales offrent des solutions à l'éradication de la faim

Les mouvements prônant une alimentation locale, tels que le programme Wanaqua Community School Garden dans le Bronx, New York, avec le soutien du National Council of Women of the United States, peuvent servir de modèle pour l'éradication de la faim. Au plan mondial, les entreprises alimentaires communautaires engagées dans la production, la récolte, le traitement, le conditionnement, le marketing, le commerce de gros et de détail et la distribution de produits alimentaires locaux et régionaux peuvent offrir des emplois. Parmi les exemples de telles entreprises, on peut citer Panchakanya Agriculture Cooperative Limited, une coopérative de femmes produisant des fruits et légumes biologiques au Népal, ou encore la coopérative de femmes « Ajddigue » au Maroc, qui aide les Marocaines à extraire et vendre l'huile des arganiers endémiques de la région aux entreprises de cosmétique du monde entier à des prix équitables (Wallace Center, 2010).

En 2009, le Département de l'agriculture des États-Unis a lancé le programme « Know your farmer, know your food », une initiative nationale venant appuyer l'engagement de l'administration du Président Obama de renforcer les systèmes de production alimentaire locaux et régionaux afin d'offrir aux communautés des choix alimentaires plus sains.

Conclusions et recommandations

Le soutien apporté aux agricultrices à la tête de petites exploitations contribue au renforcement des économies locales, à la réponse à apporter aux besoins sanitaires et nutritionnels des enfants, des familles et des communautés et favorise le développement durable et la vie sur notre planète. C'est pourquoi nous invitons instamment les États Membres à reconnaître et soutenir les femmes rurales à la tête

4 11-61915

de petites exploitations et les initiatives en faveur de l'alimentation locale, de l'éducation, des pratiques et politiques durables en :

- Encourageant la réforme législative des politiques de droits fonciers, afin d'accorder aux femmes rurales l'accès et le droit de posséder des terres en leur nom propre;
- Plaidant en faveur de la reconnaissance des contributions des femmes rurales agricultrices, afin qu'elles soient prises en compte dans les PIB de tous les pays;
- Donnant accès aux ressources telles que les semences, les outils et autres intrants agricoles;
- Soutenant la mise en œuvre des programmes de formation des agricultrices aux techniques d'exploitation durables, visant notamment à leur apprendre les meilleures pratiques intégrant technologie, rotation des cultures, irrigation, engrais naturels locaux, etc.;
- Éduquant les agricultrices à l'effet de la dégradation de l'environnement, à la façon de prévenir et d'atténuer les conséquences des impacts environnementaux naturels (inondation, sécheresse, etc.) et des pratiques agricoles inadéquates (abattage des arbres, monoculture, etc.);
- Collectant et cataloguant les informations et les connaissances traditionnelles des femmes en matière d'agriculture, de pêcherie, de gestion du bétail et des ressources naturelles;
- Mettant en place des organisations telles que des coopératives alimentaires ou agricoles et des organisations et associations locales et nationales assurant la promotion des agricultrices et en faisant participer ces femmes à leurs instances de décisions;
- Soutenant les organisations et les banques qui proposent des microcrédits aux agricultrices;
- Donnant accès aux marchés extérieurs aux communautés locales de façon à ce que les femmes puissent y vendre leurs excédents;
- Soutenant une législation du travail qui assure un salaire décent aux femmes dans les industries agroalimentaires

11-61915

Note: Cette déclaration est avalisée par les organisations non gouvernementales suivantes dotées du statut consultatif auprès du Conseil: le Conseil international des femmes, National Association of Negro Business and Professional Women's Clubs, Medical Women's International Association, Soroptimist International et la Fédération mondiale des organisations féminines ukrainiennes.